

## **Rapport sur les résultats d'analyses d'eau potable**

**Commune de Lucens**  
**Service des Eaux**  
**Responsable : Marcel Rey**

Motif des analyses : Autocontrôle du réseau d'eau potable de Lucens  
Date des prélèvements : 4 avril 2022

### **Provenance de l'eau potable, période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2022**

- Lucens, réseau supérieur : 100 % eau de source traitée aux rayons ultra-violets
- Lucens, réseau inférieur : 21 % eau de source traitée aux rayons ultra-violets  
35 % eau de source non traitée  
44 % eau de la nappe phréatique non traitée

Ces pourcentages peuvent varier selon les saisons. En moyenne annuelle, l'apport d'eau de la nappe phréatique est plutôt de l'ordre de 50 %

- Forel et Cremin : 100 % eau de source non traitée

### **Paramètres analysés :**

- Bactériologie (germes aérobies, E. coli et Entérocoques)
- Physico-chimiques (nitrate, calcium)
- Produits phytosanitaires (31 composés)

### **Bactériologie :**

La qualité bactériologique de notre eau potable est excellente. Aucun germe d'origine fécale (coli, entérocoques) n'a été décelé. Même les germes aérobies sont quasiment inexistantes.

### **Dureté :**

L'eau est plutôt dure dans notre région. Ceci provient de l'importante quantité de calcium et de magnésium présente dans l'eau potable.

Sur Lucens, dans le réseau inférieur, ce taux varie entre 34° et 36°F, alors que le réseau supérieur accuse une dureté de 35.6°F.

A Forel, ce taux est de 31.6°F et à Cremin de 32.9°F.

**Nitrate :**

Le taux de nitrate est relativement stable dans notre eau potable. Sur le long terme, nous sommes plutôt légèrement à la baisse.

Nous constatons, toutefois, un taux en légère augmentation sur deux de nos ressources, soit à la source de Pra-Callaz et celle des Biolles.

L'eau du réseau supérieur de Lucens (Ponty) est donc proche de la valeur limite (40 mg/lit). De l'eau moins chargée est ponctuellement pompée depuis le réservoir des Combes pour abaisser cette concentration.

Une analyse supplémentaire sera effectuée début juillet dans ce secteur.

Le taux de nitrate est nettement plus faible sur le réseau inférieur. Il est mesuré à 20.3 mg/lit à la fontaine de la place du Soleil (centre).

L'eau de la nappe phréatique, notre plus grande ressource, en contient 27.8 mg/lit.

Le réseau de Cremin est peu touché et présente une eau de très bonne qualité (16.5 mg/lit)

Celui de Forel se situe dans la moyenne avec un taux de 33.6 mg/lit.

**Produits phytosanitaires et micropolluants.**

Trente et un produits phytosanitaires ont été recherchés sur chacune de nos ressources. Vingt-sept n'ont pas été décelés.

Six produits ont été identifiés sur différentes ressources. Cinq d'entre eux sont en très faible quantité et en dessous des normes requises.

Le seul produit qui nous pose problème est un métabolite du chlorothalonil nommé R 417811.

Le seuil de tolérance serait de 0.1 microgramme. Il est toutefois légalement contesté.

La plupart de nos ressources en contient deux à trois fois plus.

La source du Vusy est particulièrement chargée. Nous ne l'utilisons qu'à 25 % de sa capacité pour des raisons techniques (renouvellement d'un réservoir). Le solde est mis au rebut.

Grâce aux dispositions prises, le taux mesuré dans le réseau inférieur de Lucens est limité à 0.291 µg/lit, alors que celui du réseau supérieur est de 0.272 µg/lit.

A Forel, nous en mesurons 0.229 µg/lit, alors que l'eau de Cremin est moins touchée par cette problématique avec un taux de 0.163 µg/lit.

La solution à moyen terme passera sans doute par une élimination de ce micropolluant par filtrage sur charbon actif. Une méthode est à l'étude et il semblerait que les résultats soient satisfaisants.

Lucens, mai 2022